



Assises provinciales 2014 du développement rural

Vers une plus grande autosuffisance alimentaire
du 27 au 30 octobre 2014

Lundi 27 et jeudi 30 octobre - Centre socio-culturel de La Foa

Mardi 28 et mercredi 29 octobre - Centre Administratif de la province sud (CAPS) Nouméa



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous


aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-CALÉDONIE


PROVINCE SUD



Déroulement, règles et objectifs

- **3 heures de rencontres**, se déroulant comme suit :
 - Un constat de la situation
 - Une analyse en commun des enjeux (**FFOM**)
 - ❖ *10 minutes de pause*
 - Au retour, échanges ensemble, devant aboutir à des propositions stratégiques en faveur de la filière horticole en province Sud
 - ❖ *Déjeuner dans le hall de l'Hôtel de Province*

Tous les professionnels de l'agriculture, éleveurs, aquaculteurs et experts sont invités à prendre la parole

Les échanges se veulent constructifs, dans le respect de chacun, du temps de parole et des règles de courtoisie

Un document de travail issu des présentations sera remis aux participants en fin de séance

Atelier 2.2

Augmenter la production

Filières végétales



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous


**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-CALÉDONIE


PROVINCE SUD



Sources

DAVAR www.davar.gouv.nc

DAVAR enquête horticulture ornementale 2012

ISEE www.isee.nc

RGA, 2012



PLAN

**1. Les productions végétales en
Nouvelle-Calédonie**

2. L'horticulture

Organisation de la filière
Evolution de la filière

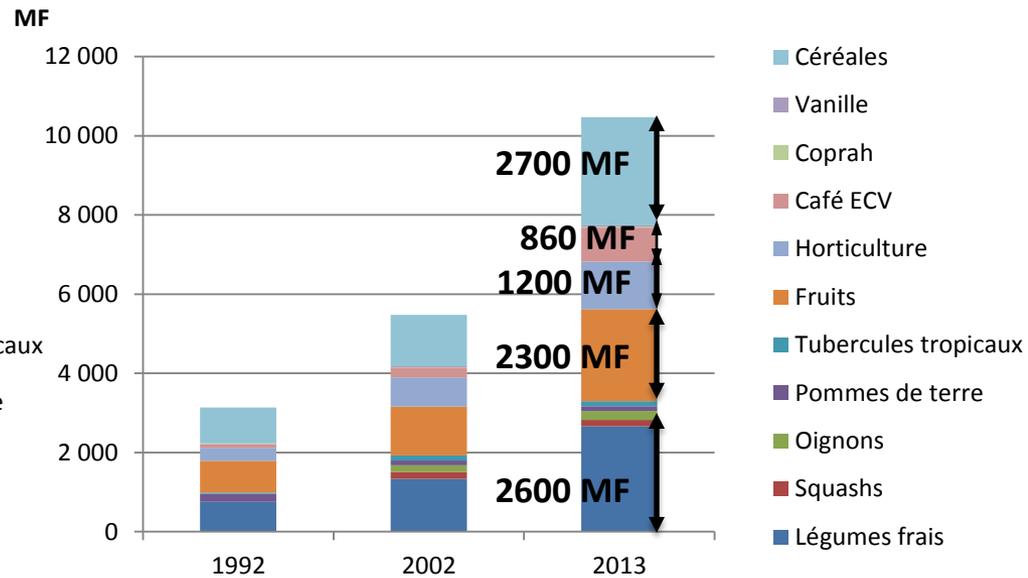
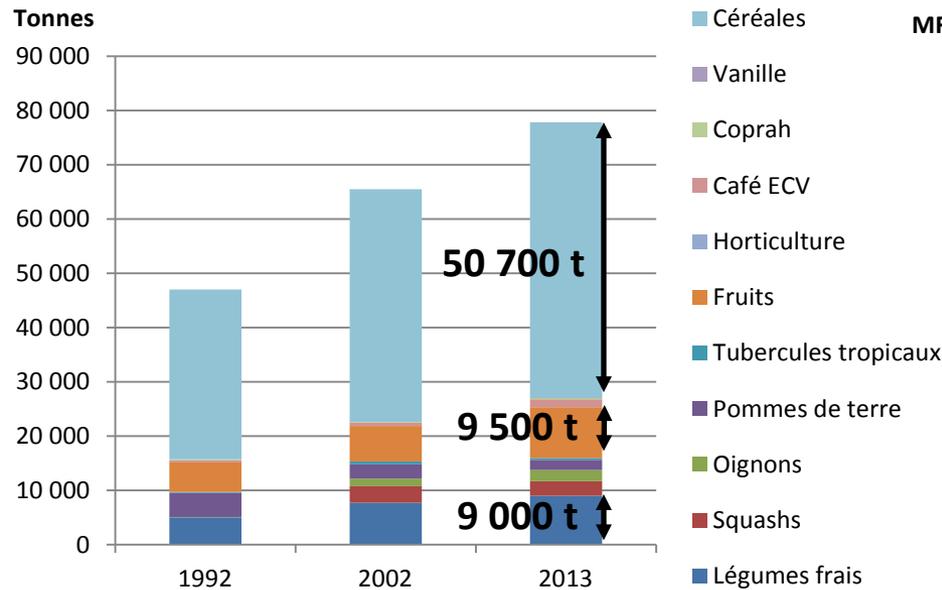
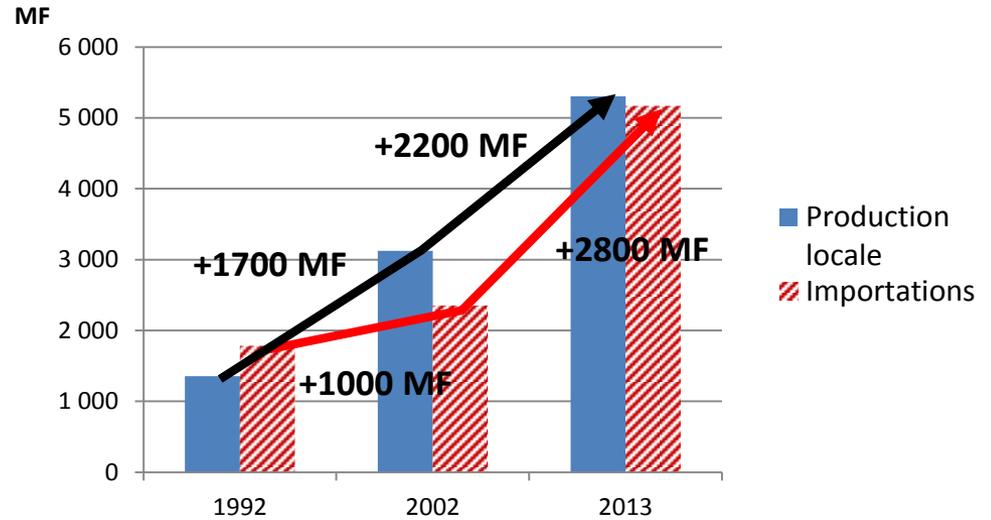
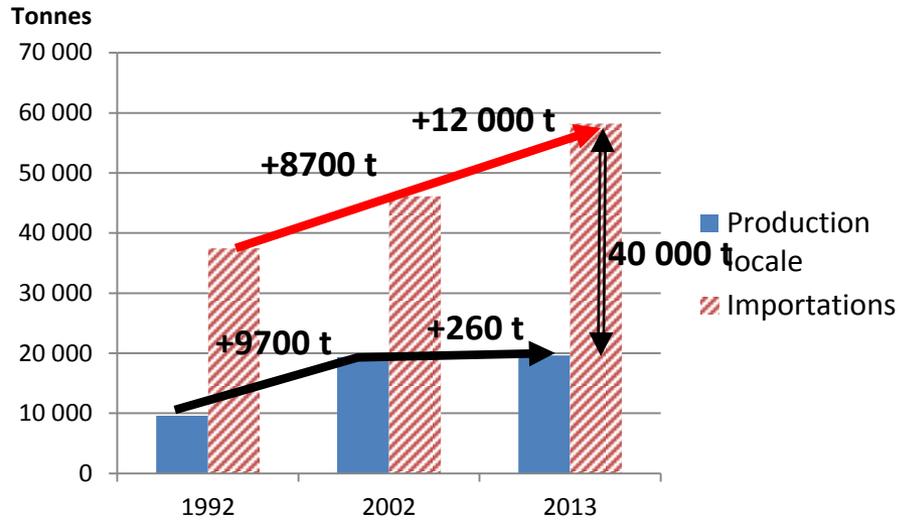
Horizon 2025

3. ANALYSE FFOM

**Propositions
d'actions**



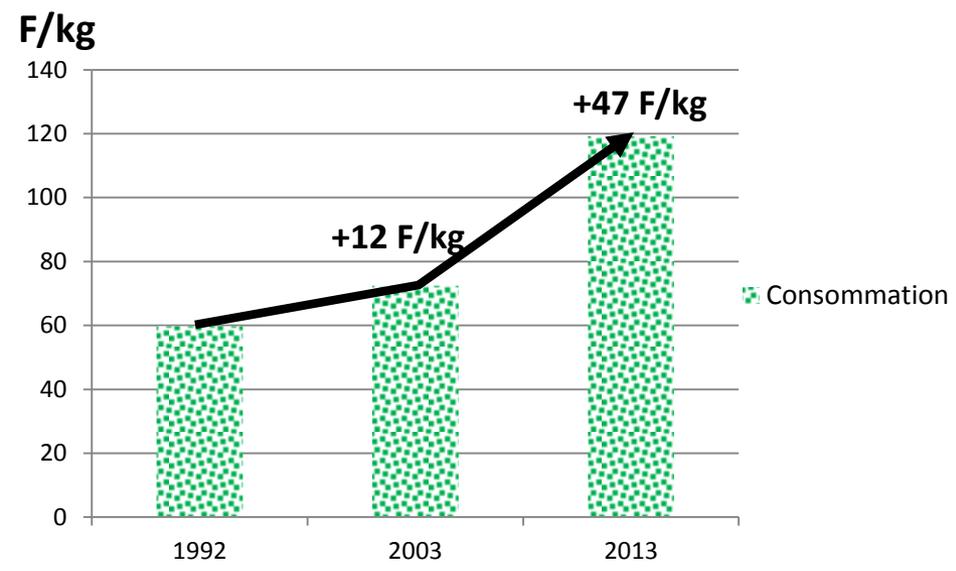
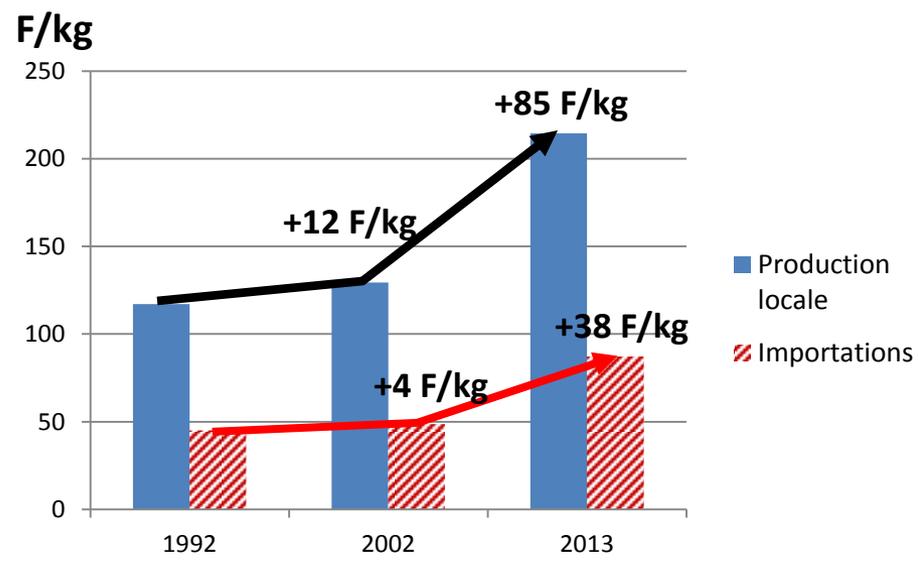
Les productions végétales en Nouvelle-Calédonie





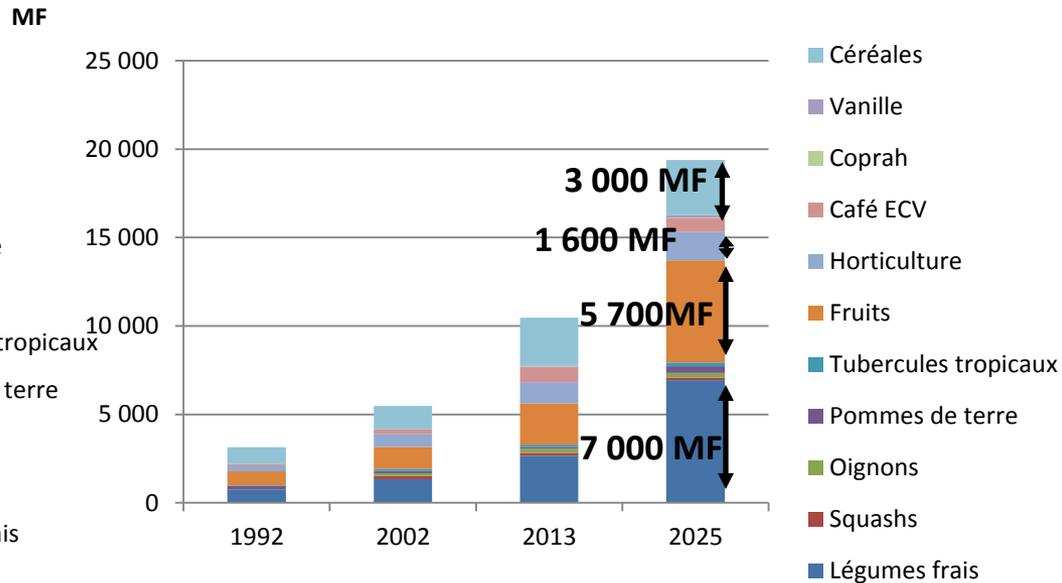
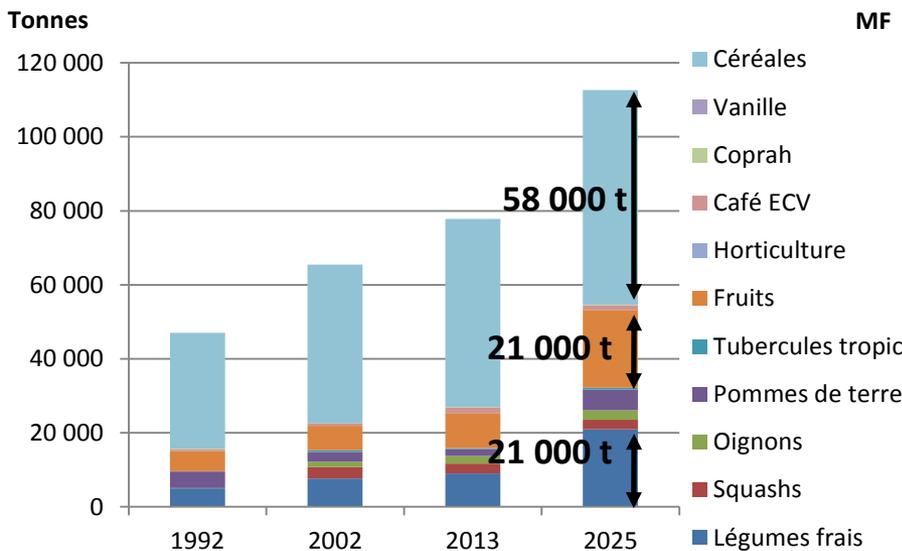
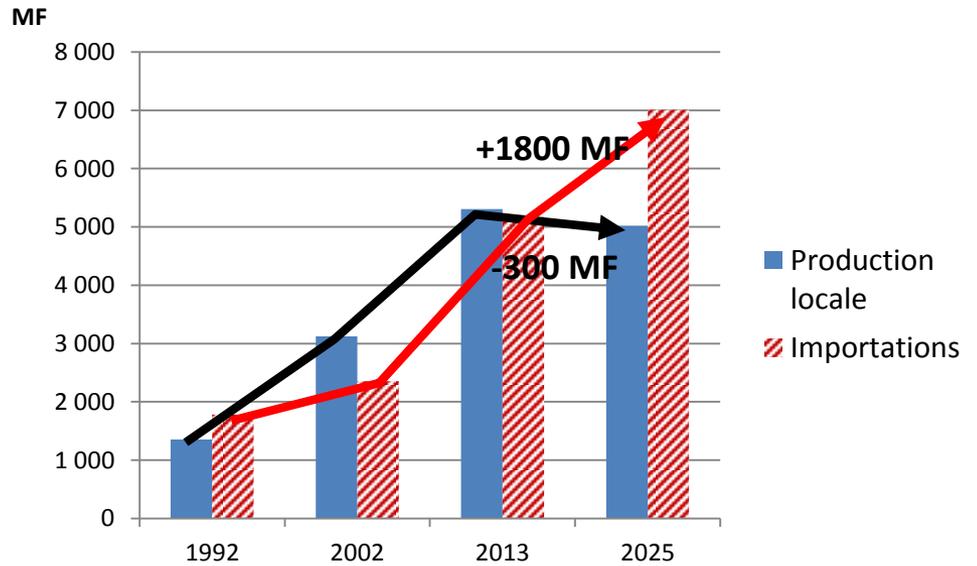
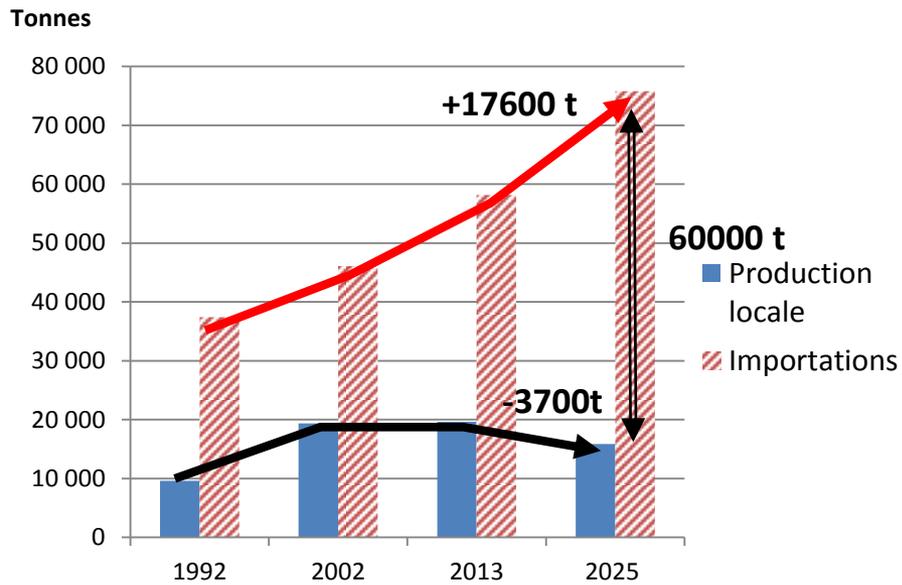
Les productions végétales *évolution des prix*

Mercuriales du Marché de gros et prix CAF





Les productions végétales *évolution tendancielle 2025*



Atelier 2.2

Augmenter la production

Horticulture



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous





Horticulture - Organisation de la filière 2011

(Enquête DAVAR 2012)

- AIHNC
- CANC
- CEN
- COSH
- DAF
- DAVAR
- DDR
- DENV
- IAC
- SUD FORET

395 exploitants
 (146 en PS)
 109 ha
 (94 ha en PS)

Province Nord
 Marchés
 Foires
 Mines
 Bords de route
 Ventes à domicile

Fleurs coupées 229 MF
Plants d'ornement 719 MF
Plants de revégétalisation 90MF
Plants endémiques horticoles *nc*

Province Sud
 Fleuristes
 Jardineries
 Mines
 Paysagistes
 Collectivités
 Marchés
 Ventes directes

1038 MF 90 %

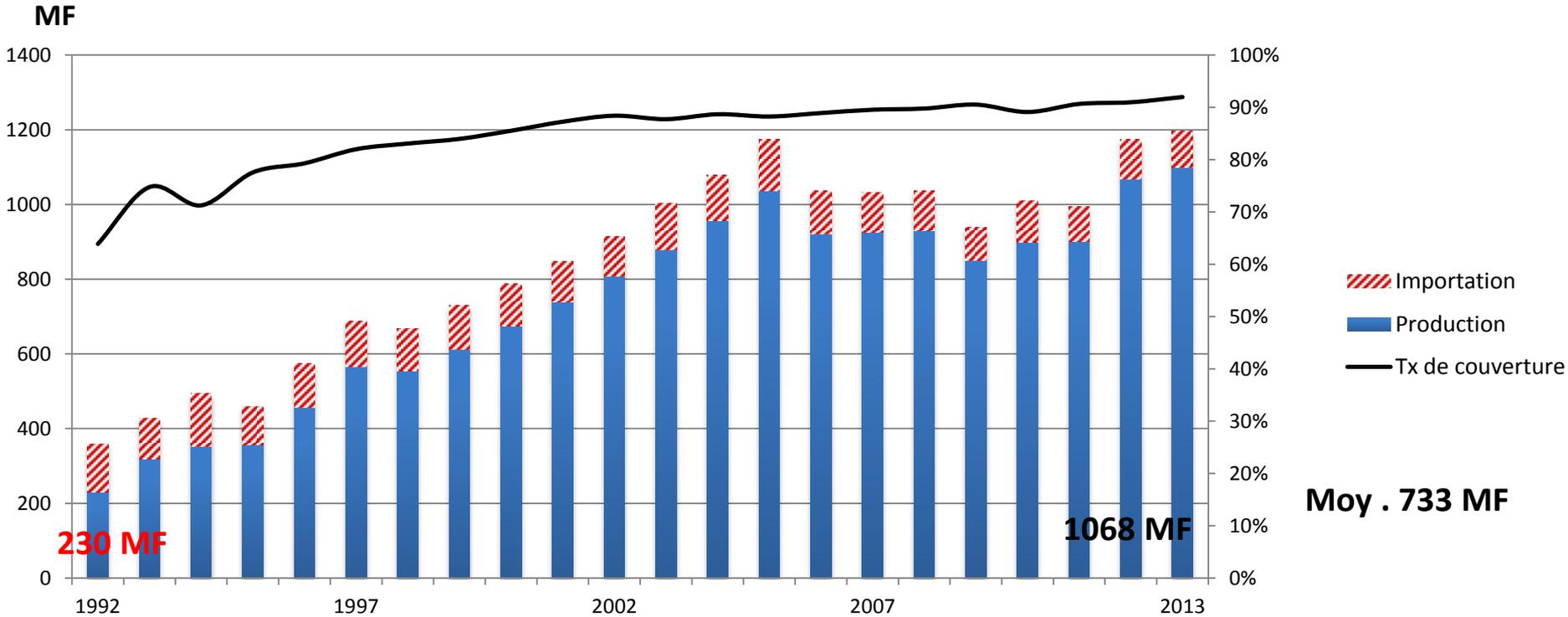
Marché local
1 131 MF

Importation
 Fleurs coupées : 46 MF
Matériel végétal à planter ou à multiplier 47 MF
 produits horticoles 93 MF



Horticulture - Évolution de la filière 1992-2013

- L'horticulture ornementale progresse (les valeurs sont estimées)



- La production horticole couvre en valeur plus de 90% du marché calédonien
- En province Sud : 37% des exploitations ; 80% du CA ; 86% de la surface totale cultivée, 95% de la valeur marchande totale des fleurs et feuillage coupés



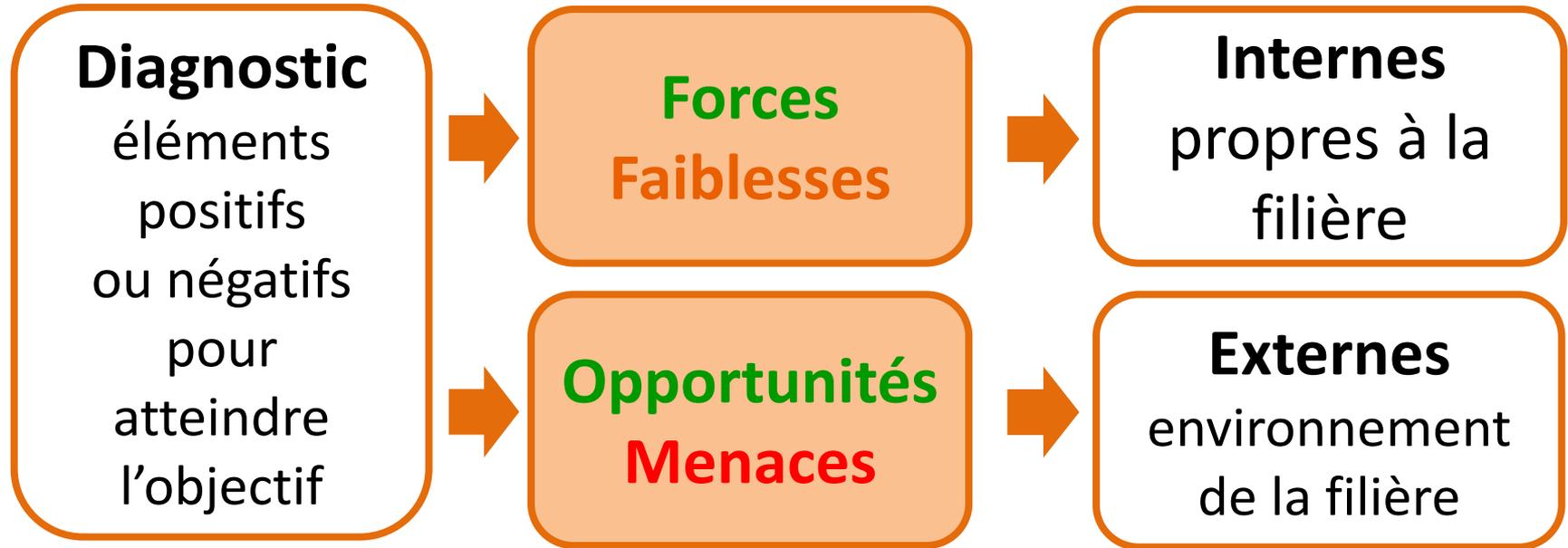
Horticulture - Horizon 2025 – une filière qui se développe

- Un développement estimé à + 30 MF/an

	Évolution / 2013	2025
Plantes endémiques	+ 25%	+ 300 MF 1 500 MF
Fleurs coupées	+ 15%	
Potées fleuries	+10%	



Méthode **FFOM**



Comment utiliser les **Forces**
pour dépasser les **Faiblesses**
Exploiter les **Opportunités**
pour contrecarrer les **Menaces**



FORCES utiles pour atteindre l'objectif

Internes à la filière

1. Un secteur dynamique (AIHNC, COSH, Association des producteurs de Kunie)
2. Une production diversifiée
3. La maîtrise technique des producteurs en constante progression (fleurs coupées, gerbera, rose, curcuma, anthurium)
4. Le succès de la filière des plantes endémiques
5. Le Code de l'environnement de la province Sud
6. Mise en place d'événementiels (Symphonie Florale, Salon de l'horticulture)
7. Filière innovante et réactive face à la demande
8. Faiblement dépendante des aides publiques



FAIBLESSES néfastes pour atteindre l'objectif

Internes à la filière

1. La réglementation sur l'organisation des métiers et du marché de l'horticulture (absence d'une charte des horticulteurs, normalisation des produits)
2. L'absence d'un schéma d'organisation pour la protection des ressources végétales (COV...)
3. La communication insuffisante
4. La main d'œuvre (disponibilité et qualification)
5. L'absence de formations spécialisées
6. Les coûts élevés d'investissement, de production et la méconnaissance de leurs décompositions
7. L'absence de concertation entre l'expérimentation et la profession (hors plantes endémiques ornementales)
8. L'encadrement technique et le transfert des résultats de l'expérimentation
9. La gamme et la production de fleurs coupées restreintes en raison d'un transfert non fait
10. Le vieillissement des professionnels et le problème de transmission du patrimoine cf atelier 1



OPPORTUNITÉS identifiées

Externes la filière

1. La demande interne et externe
2. Le marché du feuillage coupé à l'export
3. La possibilité d'inclure dans les marchés publics 20-50% de plantes endémiques dans les jardins, aménagements paysagers...
4. Le rapprochement entre les 2 groupements (AIHNC, COSH), l'association des producteurs de Kunie qui souhaite adhérer à l'AIHNC
5. Un climat favorable pour la production
6. Développer le marketing culturel



MENACES identifiées

Externes à la filière

1. La réglementation douanière et phytosanitaire sur l'importation de matériel végétal (pas de classification)
2. L'absence de barrières phytosanitaires sur l'importation d'orchidées destinées à la vente (risques économiques et sanitaires)
3. La non reconnaissance et la non-conformité des certificats phytosanitaires des pays exportateurs
4. Le bio-piratage des plantes endémiques et le manque de considération des institutions sur ces enjeux à long terme
5. La non-organisation du marché et la dépendance à la conjoncture politico-économique
6. les menaces environnementales sur la biodiversité végétale (la rouille des myrtacées, bactériose de l'anthurium, les espèces envahissantes, l'urbanisme...)
7. Flux occasionnés par les particuliers



Assises provinciales **2014** du développement rural

Vers une plus grande
autosuffisance alimentaire

Merci de votre participation.